

**RELEVÉ DE LA DÉLIBÉRATION UNIQUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 11 OCTOBRE 2019**

---

**En présence des administrateurs présents ou représentés :**

M. Thierry BRETON - Directeur général exerçant les pouvoirs dévolus au Président  
 M. Maurice-Pierre PLANEL - DGS  
 Mme Katia JULIENNE ayant donné mandat à M. PLANEL - DGOS  
 Mme LIGNOT-LELOUP- ayant donné mandat à M. PLANEL - DSS  
 M. Damien ROUSSET - DGRI  
 Mme Anne PAOLETTI - DGRI  
 M. Gilles BLOCH - INSERM  
 M. Yvan DE LAUNOIT - CNRS  
 M. François-Xavier BROUCK - CNAM  
 Mme Mariam ARVIS - MSA  
 M. Axel KAHN - LNCC  
 Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC  
 M. Claude TENDIL - Fondation ARC  
 Mme Anne MALLET - FHP  
 M. Patrice VIENS - FNCLCC (Fédération UNICANCER)  
 M. Eric RAYMOND - FEHAP

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale a pu valablement délibérer.

N°	Objet	Texte	Résultat du vote
1	Approbation de l'avenant modifiant la convention constitutive de l'Institut national du cancer	<p><i>Vu l'article 8.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer,</i></p> <p>Après en avoir pris connaissance, l'assemblée générale approuve l'avenant modifiant la convention constitutive.            Conformément à l'article D 1415-1-2 du code de la santé publique, l'avenant modifiant la convention constitutive entrera en vigueur le jour de la publication au journal officiel de l'arrêté des ministères chargés du budget, de la recherche et de la santé, approuvant les modifications.</p>	Votée à l'unanimité

Fait à Boulogne-Billancourt le 11 octobre 2019  
 Le directeur général exerçant les pouvoirs dévolus au président

Thierry BRETON  
 Directeur général  
 INSTITUT NATIONAL DU CANCER

Thierry BRETON

